

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE VERT

BULLETIN D'ADHESION

Au collège, les enseignants d'Education physique et Sportive encadrent les activités de l'Association Sportive (affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire).

Au collège Vert, L'AS c'est :

- Des activités physiques, sportives et artistiques (collectives et individuelles), toute l'année, en compétition (rencontres avec les collèges aux alentours) , en loisir et en découverte.
- La possibilité de participer à des sorties exceptionnelles (surf, ski, acrobbranche,...)
- L'occasion d'approfondir avec ses camarades les activités vues en cours d'EPS
- Une association à l'école où tu peux pratiquer TOUTES les activités quel que soit ton niveau, avoir l'occasion d'essayer de nouveaux sports et de réaliser des performances pour toi, pour ton équipe, en représentant le collège.
- La participation au Raid Nature départemental.



Pour adhérer à l'AS du Collège Vert, il faut :

- remplir et signer la feuille de renseignements ci-jointe
- une autorisation parentale pour les sorties du collège en cas d'accident (au verso)
- une participation de 20 euros (en espèce ou chèque à l'ordre de l'AS Collège Vert)
- Un certificat médical pour l'activité rugby.

L'adhésion se fait pour toute l'année scolaire auprès de l'UNSS.

Elle reste valable si l'élève doit changer d'établissement en cours d'année.

Pour les sorties exceptionnelles, un complément est demandé lors de la sortie pour les élèves qui souhaitent y participer (financement du bus).

L'AS du collège Vert, c'est le plaisir de pratiquer ensemble!

AUTORISATION PARENTALE

Elève : Classe :

Date de naissance :

Je soussigné(e) :

Adresse complète :

Téléphone :

1. Autorise mon fils/ma fille à s'inscrire et à participer aux activités et sorties de l'Association Sportive du Collège Vert d'Aignan.

2. J'accepte que les responsables de l'Association Sportive/UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence (au cas où les responsables légaux ne seraient pas joignables).

3. J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Chaque élève peut souscrire des garanties complémentaires IA Sport +

Les documents d'assurance sont téléchargeables sur le site OPUSS :

-Garanties générales

-Demande de garanties complémentaires IA Sport +

Fait à, le

Signature(s) du ou des responsables légaux

Important : Un certificat médical est obligatoire pour l'activité rugby.